



Dernière mise à jour le 03/09/2025

DULCILARMES 1,5 %, collyre en solution en récipient unidose

Fiche info

Résumé des caractéristiques du produit

Notice

ANSM - Mis à jour le : 07/12/2023

Dénomination du médicament ↑

DULCILARMES 1,5%, collyre en solution en récipient unidose

Povidone

Encadré ↑

Veillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament . Elle contient des informations importantes pour votre traitement ou votre maladie.

Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien.
- Si les symptômes s'aggravent ou persistent après 5 jours, consultez un médecin.
- Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si vous ressentez un des effets mentionnés comme étant grave, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

Que contient cette notice ? ↑

1. Qu'est-ce que DULCILARMES 1,5%, collyre en solution en récipient unidose et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser DULCILARMES 1,5%, collyre en solution ?
3. Comment utiliser DULCILARMES 1,5%, collyre en solution ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver DULCILARMES 1,5%, collyre en solution?

6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE DULCILARMES 1,5%, collyre en solution ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?



SUBSTITUT LACRYMAL

(S : organe des sens)

Ce collyre est indiqué dans le traitement symptomatique de la sécheresse oculaire.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER DULCILARMES 1,5%, collyre en solution?

N'utilisez jamais DULCILARMES 1,5%, collyre en solution:

- si vous êtes allergique la povidone ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou votre pharmacien avant d'utiliser DULCILARMES 1,5%, collyre en solution.

Faites attention avec DULCILARMES 1,5%, collyre en solution en récipient unidose :

- en cas de persistance des symptômes, consultez votre médecin.
- ne pas injecter, ne pas avaler.
- éviter de toucher l'œil avec l'embout de l'unidose.
- ce collyre est présenté en unidose à usage unique. Il existe donc un risque de rapide contamination bactérienne après ouverture.
- l'unidose doit être jetée immédiatement après usage et ne doit pas être conservée en vue d'une utilisation ultérieure.

Enfants et adolescents

Sans objet.

Autres médicaments et DULCILARMES 1,5%, collyre en solution

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

En cas de traitement concomitant par un autre collyre, attendez 15 minutes entre les deux instillations.

DULCILARMES 1,5%, collyre en solution avec des aliments et des boissons.

Sans objet.

Grossesse et allaitement.

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Évitez de conduire votre voiture ou d'utiliser des machines si votre vision se trouble lors de l'instillation du collyre.

DULCILARMES 1,5%, collyre en solution contient les excipients :

Hyaluronate de sodium, chlorure de sodium, édétate disodique, phosphate disodique dihydraté, phosphate monosodique dihydraté, eau pour préparation injectable.

3. COMMENT UTILISER DULCILARMES 1,5%, collyre en solution ? ↑

Posologie

Veillez à toujours utiliser ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Veillez à toujours utiliser ce médicament en suivant exactement les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

La dose habituelle est 1 goutte de collyre, 4 à 6 fois par jour, si la fréquence et la gravité des symptômes le nécessitent.

Mode d'administration

Voie ophtalmique

- Se laver soigneusement les mains avant de procéder à l'instillation.
- Éviter le contact de l'embout de l'unidose avec l'œil ou les paupières.
- Instiller une goutte de collyre dans le cul-de-sac conjonctival inférieur de l'œil à traiter en regardant vers le haut et en tirant légèrement la paupière inférieure vers le bas.
- Jeter l'unidose après usage.

Fréquence d'administration

Instillez une goutte de collyre lorsque les troubles oculaires (sécheresse, brûlure, démangeaisons) se font sentir.

Les instillations sont à répartir 4 à 6 fois dans la journée.

Si vous avez utilisé plus de DULCILARMES 1,5%, collyre en solution en récipient unidose que vous n'auriez dû

Sans objet.

Si vous oubliez d'utiliser DULCILARMES 1,5%, collyre en solution en récipient unidose

Sans objet.

Si vous arrêtez d'utiliser DULCILARMES 1,5%, collyre en solution en récipient unidose

Sans objet.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ? ↑

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

🔍 Occasionnellement : sensation transitoire de brûlure ou d'œil collé.

🔍 Rarement : réactions d'irritation ou d'hypersensibilité

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet: www.signalement-sante.gouv.fr

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER DULCILARMES 1,5%, collyre en solution? ↑

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur la boîte. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

Après ouverture du suremballage en aluminium, les récipients unidoses se conservent 4 semaines dans le carton d'origine à une température ne dépassant pas 25°C.

Toute unidose entamée doit être jetée immédiatement après utilisation.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS [↑](#)

Ce que contient DULCILARMES 1,5%, collyre en solution

- La substance active est :

Povidone..... 6,00 mg

Pour un récipient unidose.

- Les autres composants sont :

Hyaluronate de sodium, chlorure de sodium, édétate disodique, phosphate disodique dihydraté, phosphate monosodique dihydraté, eau pour préparation injectable.

Qu'est-ce que DULCILARMES 1,5%, collyre en solution et contenu de l'emballage extérieur

Collyre en solution

Boîte de 20, 30, 60 ou 100 unidoses de 0,4 ml.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

HORUS PHARMA

22 Allée Camille Muffat

INEDI 5

06200 NICE

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché

HORUS PHARMA

22 Allée Camille Muffat

INEDI 5

06200 Nice

Fabricant

LABORATOIRE UNITHER

1 rue de l'Arquerie

50200 COUTANCES

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

Autres

Sans objet.

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Egalité
Fraternité*

legifrance.gouv.fr

gouvernement.fr

service-public.fr

data.gouv.fr

Nos partenaires



Sauf mention contraire, tous les contenus de ce site sont sous [licence etalab-2.0](https://creativecommons.org/licenses/by/2.0/)